

PRÉSENTATION

de la Fondation du patrimoine

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Bourgogne-Franche-Comté dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.






Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.



CONTACTS



FONDATION DU PATRIMOINE

Délégation Bourgogne-Franche-Comté
88, rue Jean-Jacques Rousseau
BP 25105
21051 Dijon Cedex
03 80 65 79 93
bfc Dijon@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur     

COMMUNE DE MATOUR

10 place de l'Église
71520 Matour
03 85 59 70 20
mairie@matour.fr



► *Je donne !*

POUR LA RESTAURATION DE

Réfection du Beffroi de l'Église de Matour

(Saône-et-Loire)

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Fondation du patrimoine - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

LE PROJET

Description

UN PEU D'HISTOIRE...

Vous avez pu constater que les cloches de notre église fonctionnent actuellement de façon dégradée. Certaines, même, ont été mises à l'arrêt à titre conservatoire pour ne pas prendre le risque d'aggraver la situation.

Pour permettre aux cloches de notre église de reprendre complètement leur fonction et d'accompagner nos défunts et de carillonner les jours de fête et de mariage en toute quiétude. Il est temps pendant que l'état des bois le permet encore d'installer un bridage-chaînage du beffroi et au passage de procéder à la mise en conformité électrique. Avec cet ensemble de travaux cela le mettra à l'abri de l'assaut du temps pour de longues années encore !

Compte tenu de l'importance du sujet, tant au plan symbolique que du coût des travaux, le conseil municipal a sollicité le soutien de la Paroisse et lance une souscription auprès des Matourins, dont nous savons tous l'attachement à leur « clocher ».

Avec la fondation du patrimoine, comme pour le monument aux morts du cimetière, nous proposons à tous ceux qui le veulent de participer.

Cette réfection rendra sa vie à la place de l'église et au village tout entier!

Chacun, habitants, amis de la commune et entreprise peut participer à la restauration du beffroi existant. Chaque donateur bénéficiera d'avantages fiscaux incitatifs et la Fondation du patrimoine apportera une aide financière complémentaire en fonction du montant de la collecte. Vous pouvez soutenir notre projet en faisant un don par chèque ou en ligne sur le site sécurisé de la Fondation. Mobilisons-nous !

* Un beffroi est un ouvrage de charpente destiné à supporter et à permettre de faire mouvoir des cloches

| | |
|-----------------------------|---------------|
| Montant des travaux | 6 411 |
| Objectif de collecte | 6 000 |
| Début des travaux | Décembre 2020 |

Credit photos © Fondation du patrimoine



BON DE SOUSCRIPTION

► *Oui, je fais un don* pour aider la restauration de

Réfection du Beffroi de l'Eglise de Matour

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/0000
ou en flashant le QR code ci-contre.

Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine
Réfection du Beffroi de l'Eglise de Matour

Le montant de mon don est de _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

E-mail : _____

Téléphone : _____

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établi à l'attention de l'émetteur domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*

► *Je bénéficie d'une réduction d'impôt*

Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :

sur le revenu sur la fortune immobilière sur les sociétés

| Exemples de dons | 50 € | 200 € | 500 € |
|---|--------|-------|-------|
| Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu <small>(Réduction d'impôt à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable)</small> | 17 € | 68 € | 170 € |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière <small>Réduction d'impôt à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)</small> | 12,5 € | 50 € | 125 € |
| Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés <small>Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT</small> | 20 € | 80 € | 200 € |

*Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre